

4.3 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

4.3.1 Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/18	31/12/17
Actif Immobilisé			
Immobilisations incorporelles	4.1.1	569	1 706
Immobilisations financières		13 736	-
Participations dans entreprises liées	4.1.2	1 502 744	1 502 744
Créances rattachées aux participations	4.1.3	324 074	324 074
		1 841 124	1 828 524
Actif Circulant			
État et autres collectivités		2 037	6 039
Compte courant Intégration Fiscale			
Compte courant Coface Finanz		447 911	466 921
Débiteurs divers		9 249	8 713
	4.1.4	459 198	481 673
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres	4.1.5	7 567	4 517
Disponibilités	4.1.6	349	901
Charges constatées d'avance	4.1.7	1 240	2 421
		468 354	489 512
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4.1.8	1 651	1 981
Primes de remboursement des emprunts	4.1.9	962	1 154
		2 612	3 135
Écart de conversion actif		324	-
TOTAL ACTIF		2 312 414	2 321 171

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/18	31/12/17
Capitaux Propres			
Capital		307 799	314 496
Primes liées au capital social		810 436	810 436
Autres réserves		73 957	129 339
Résultat de l'exercice		122 605	20 815
	4.2.1 - 4.2.2	1 314 796	1 275 086
Provisions pour Risques et Charges			
Provision pour risques		324	-
Provision pour charges		5 931	5 931
	4.2.3	6 255	5 931
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit		448 357	467 213
Autres emprunts obligataires		391 756	391 756
Emprunts et dettes financières diverses		147 566	175 559
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		1 754	730
Dettes fiscales et sociales		1 608	4 584
Autres dettes		-	312
	4.2.4	991 041	1 040 155
Écart de conversion passif		322	-
TOTAL PASSIF		2 312 414	2 321 171

4.3.2 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2018	2017
Produits d'exploitation (I)		359	2 845
Charges refacturées et autres produits		359	2 845
Reprises de provisions et transferts charges		-	-
Charges d'exploitation (II)		5 706	6 652
Autres achats et charges externes		3 783	2 599
Impôts, taxes et versements assimilés		140	0
Charges sociales		66	43
Autres charges		250	2 542
Dotations aux amortissements		1 467	1 467
Résultat d'exploitation (I - II)	5.1	- 5 347	- 3 807
Produits financiers (III)		148 116	42 132
Revenus sur titres de participation		133 406	27 688
Autres produits financiers		14 710	14 444
Résultat s/cession SICAV		-	-
Charges financières (IV)		21 288	20 020
Intérêts et charges assimilées		20 771	19 828
Dotations aux amortissements		517	192
Résultat financier (III - IV)	5.2	126 828	22 112
Produits exceptionnels (V)		9	514
Sur opérations en capital		-	350
Sur opérations de gestion		9	163
Charges exceptionnelles (VI)	5.3	-	-
Sur opérations en capital		-	-
Sur opérations de gestion		-	-
Résultat exceptionnel (V - VI)		9	514
Impôt sur les bénéfices (produit)	5.4	(1 116)	(1 997)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		122 605	20 815

4.4 NOTES ET ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE 1.	Faits marquants	200
NOTE 2.	Principes, règles et méthodes comptables	200
NOTE 3.	Autres informations	201
NOTE 4.	Analyses sur les principaux postes du bilan (en euros)	202
NOTE 5.	Analyses sur les principaux postes du résultat (en euros)	206
NOTE 6.	Informations sur les entreprises liées	209
NOTE 7.	Filiales et Participations	210

NOTE 1. FAITS MARQUANTS

Évolution de la gouvernance

Nominations au conseil d'administration de Coface

Lors de sa réunion du 15 juin 2018, le conseil d'administration de COFACE SA a coopté François Riahi, directeur général de Natixis,

en qualité d'administrateur puis l'a élu président du conseil d'administration. Il remplace Laurent Mignon qui quitte le conseil d'administration de COFACE SA pour se consacrer à ses nouvelles responsabilités au sein du Groupe BPCE.

Mise en œuvre de deux programmes de rachat d'actions

En application du deuxième pilier de *Fit to Win* qui vise à améliorer l'efficacité en capital de son modèle économique, Coface a lancé en 2018 deux programmes de rachat d'actions pour un montant total de 45 millions d'euros. Le descriptif de ces programmes est le suivant :

- ◆ un premier programme de 30 millions d'euros, effectué entre le 15 février et le 15 octobre, a abouti au rachat de 3 348 971 actions.

Suite à la réunion du 24 octobre 2018, le conseil d'administration a décidé d'annuler ces actions et corrélativement, de réduire le capital social de la Société ;

- ◆ un deuxième programme de 15 millions d'euros maximum a été lancé le 25 octobre et s'étend jusqu'au 10 février 2019 maximum. Au 31 décembre 2018, Coface a racheté 1 708 735 actions pour une valeur de 13 736 490,72 euros.

Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables et méthodes

Les comptes de l'exercice clos sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et au Plan comptable général. (Règlement ANC n° 2014-03 du comité de la réglementation comptable, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation).

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur d'acquisition. La valeur de réalisation est déterminée par la direction à partir de plusieurs indicateurs (capitaux propres réévalués, résultats prévisionnels des participations, perspectives d'avenir, valeur d'utilité).

La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation pour les sociétés d'assurance et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placements

Les Sicav monétaires sont comptabilisées à leur prix d'acquisition selon la méthode FIFO (1^{er} entré, 1^{er} sorti). La plus ou moins-value latente résultant de l'évaluation du portefeuille à la clôture de l'exercice est réintégrée (ou déduite) pour le calcul du résultat fiscal.

Frais d'établissement

Selon l'article 432-1 du plan comptable général, les frais d'introduction en bourse incombant à l'entreprise peuvent être comptabilisés en frais d'établissement.

Ces frais sont amortis sur cinq ans avec un *prorata temporis* la première et dernière année conformément aux instructions du PCG (art. 361-3).

Frais d'émission d'emprunt

Selon le PCG (art. 361-2), la répartition des frais liés à l'émission de la dette hybride doit être effectuée, en principe, en fonction des caractéristiques de l'emprunt. Ces frais ont été comptabilisés en charges à répartir et amortis linéairement sur la durée de l'emprunt, soit 10 ans.

Permanence des méthodes

Les comptes de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent (permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices).

Le Bilan, le compte de résultat et l'annexe sont exprimés en euros.

NOTE 3. AUTRES INFORMATIONS

a) Entité consolidante

COFACE SA est consolidée par intégration globale depuis 2007 par Natixis dont le siège social se situe 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris.

b) Groupe d'intégration fiscale

COFACE SA a opté au 1^{er} janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Cogeri et Fimipar.

Les conventions d'intégration fiscale liant la société mère aux filiales sont toutes strictement identiques et prévoient :

- ◆ chaque société calcule son impôt comme en absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS ;
- ◆ les économies d'impôts sont constatées en résultat par la société mère et ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

La durée d'application de cette option est de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

c) Personnel et dirigeants

COFACE SA n'emploie pas de personnel salarié et n'a aucun engagement de retraite.

d) Engagements Hors Bilan

- ◆ Engagements reçus : 700 millions d'euros

Il s'agit d'une ligne de crédit auprès de Société Générale, non utilisée au 31 décembre 2018, d'un montant de 700 millions d'euros qui a remplacé le 28 juillet 2017 les 6 lignes de crédit de 600 millions d'euros auprès de Société Générale, Naixis, CACIB, BNP Paribas, HSBC et BRED.

Au 1^{er} janvier 2016 COFACE SA a reçu un engagement de souscription d'actions auprès de BNP Paribas Arbitrage d'un montant maximum de 100 millions d'euros, relative au capital contingent.

- ◆ Engagements donnés : 1 184 millions d'euros

Le 19 mars 2012, COFACE SA a émis un cautionnement solidaire au profit de Coface Finanz, société détenue indirectement par COFACE SA, au titre des sommes qui seront dues par Coface Factoring Poland en remboursement du prêt consenti à cette dernière, d'un montant maximum passé de 350 à 500 millions d'euros en avril 2015 (échéance janvier 2021).

Ce cautionnement solidaire n'a jamais été exercé depuis 2012.

En avril 2015, COFACE SA a émis un cautionnement solidaire pour couvrir les engagements de Coface Finanz et Coface Factoring Poland au titre des lignes de crédit bilatérales souscrites auprès de huit banques à hauteur de 684 millions d'euros (625 millions au 31 décembre 2017).

NOTE 4. ANALYSES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN (EN EUROS)

4.1 Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brut 2018	Amortissement	Net 2018
Frais d'établissement	5 696	5 128	569

Les frais d'établissement sont constitués des frais d'introduction en bourse amortis sur une durée de cinq ans.

4.1.2 Participations dans les entreprises liées et avec un lien de participation

Entreprises liées (en milliers d'euros)	31/12/17	Acquisitions	Cessions	31/12/18
Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	1 337 719			1 337 719
Coface Ré	165 025			165 025
	1 502 744			1 502 744

4.1.3 Créances rattachées aux participations

Entreprises liées (en milliers d'euros)	Montant	Intérêts	Total
Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	314 000	10 074	324 074

Le 27 mars 2014, COFACE SA a accordé un prêt subordonné intragroupe à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur pour 314 millions d'euros, avec une échéance au 26 mars 2024 (10 ans) et un taux d'intérêt annuel de 4,125 % (paiement à date anniversaire).

4.1.4 Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/18	Jusqu'à un an	De 1 à 5 ans	31/12/17
État et autres collectivités	2 037	2 037		6 039
Compte courant Coface Finanz EUR	418 384	418 384		466 921
Compte courant Coface Finanz USD	29 527	29 527		
Débiteurs divers	9 249	5 192	4 057	8 713
<i>Coface Factoring Poland</i>	207	207		189
<i>Contrat de liquidité Natixis</i>	9	9		1 640
<i>Mandat Kepler rachat d'actions</i>	3 008	3 008		
<i>Autres créances</i>	6 024	1 967	4 057	6 884
AUTRES CRÉANCES	459 198	455 141	4 057	481 673

Le poste « Débiteur divers » se compose principalement :

- ◆ des charges à refacturer, liées à l'attribution gratuite d'actions pour 5 930 564 euros ;
- ◆ des coûts liés au mandat donné à la société Kepler pour 3 008 491 euros dans le cadre du rachat des actions.

4.1.5 Actions propres

Nombre d'actions détenues	31/12/17	Acquisitions	Cessions	31/12/18
Contrat de liquidité	126 429	1 949 688	1 949 480	126 637
Attribution d'Actions Gratuites	384 107	380 761	0	764 868
Programme de rachat d'actions		1 708 735		1 708 735
	510 536	4 039 184	1 949 480	2 600 240

Contrat de liquidité

Le Groupe Coface a confié à Natixis, à compter du 7 juillet 2014, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les titres COFACE SA, admis aux négociations sur Euronext Paris et conforme à la Charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) du 8 mars 2011, approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 21 mars 2011.

Cinq millions d'euros avaient été affectés à ce contrat de liquidité (réduit de 2 millions fin 2017), convenu pour une durée de 12 mois et renouvelé par tacite reconduction chaque année en juillet depuis 2015.

Ce contrat de liquidité s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions décidé par le conseil d'administration du 26 juin 2014. Le contrat de liquidité du 2 juillet 2014, conclu avec Natixis, a été transféré en date d'effet du 2 juillet 2018 à la société ODDO BHF (pour une durée de douze (12) mois, renouvelable par tacite reconduction).

Attribution d'Actions Gratuites

Depuis son introduction en bourse en 2014, le Groupe Coface attribue des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

En 2018, le conseil d'administration a décidé d'attribuer 298 132 actions gratuites. Cette attribution vient compléter les plans 2016 et 2017 pour lesquels il avait été attribué respectivement 289 997 et 366 146 titres.

À ce titre, et sous réserve d'acceptation de l'assemblée générale, COFACE SA va acquérir les actions nécessaires à l'attribution de ces titres.

Le 16 mai 2018, lors de l'assemblée générale des actionnaires, l'option d'achat a, à nouveau, été donnée, ce qui a permis d'acquérir, en plus des 406 166 titres précédemment acquis, 358 702 nouvelles actions.

En normes françaises, l'acquisition de titres dans le cas de l'attribution d'actions gratuites constitue un élément de rémunération. Cette provision doit être comptabilisée en charges de personnel, par le crédit du poste « Provisions pour charges » et doit être étalée, lorsque le plan conditionne la remise des actions aux bénéficiaires à leur présence dans l'entreprise à l'issue d'une période future qu'il détermine.

Ainsi, cette charge sera valorisée dans les comptes au prix d'acquisition étalé sur la période d'acquisition des droits, à savoir trois ans. COFACE SA n'ayant pas suffisamment acquis de titres, elle doit considérer le nombre de titres manquants multiplié par le cours de bourse au dernier jour de l'exercice pour recalculer le montant de cette charge. À fin 2018, le stock de « Provision pour charges » s'élève à 5 930 563,57 euros.

La valeur brute et nette des actions propres détenues au 31/12/18 s'élève à 21 303 254 euros, répartie comme suit :

- ◆ contrat de liquidité : 1 142 337 euros ;
- ◆ attribution gratuite d'actions : 6 424 426 euros ;
- ◆ rachat d'actions : 13 736 491 euros.

4.1.6 Disponibilités

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Natixis	349	901

Afin de faciliter les opérations en USD qui ont augmenté au cours de l'exercice, un compte en USD a été ouvert auprès de Natixis.

4.1.7 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Natixis : contrat liquidité	24	24
Charges liées mise en place crédit syndiqué	721	1 316
Honoraires liés à la stratégie	391	1 020
Moody's : notation émetteur	104	62
	1 240	2 421

4.1.8 Charges à répartir

(en milliers d'euros)	Brut 2018	Amortissement	Net 2018
Frais liés à la dette subordonnée	3 301	1 651	1 651

Les charges à répartir sont constituées des frais liés à l'émission de la dette subordonnée amortis sur une durée de 10 ans.

4.1.9 Primes de remboursement des emprunts

(en milliers d'euros)	Brut 2018	Amortissement	Net 2018
Prime liée à la dette subordonnée	1 924	962	962

La prime liée à la dette subordonnée est amortie sur 10 ans.

4.2 Passif

4.2.1 Variations des Capitaux propres

(en euros)	31/12/17	Affectation du résultat	Mouvements de l'exercice	Distribution	Résultat de l'exercice	31/12/18
Capital social (val. nominale 2 €)	314 496 464		- 6 697 942			307 798 522
Nombre d'actions	157 248 232					153 899 261
Primes liées au capital social	810 435 517					810 435 517
Réserve légale	31 449 646					31 449 646
Autres réserves	42 905 863		- 23 302 055			19 603 808
Report à nouveau	54 983 310	20 815 235		- 52 895 438		22 903 107
Résultat de l'exercice	20 815 235	- 20 815 235			122 604 984	122 604 984
TOTAL	1 275 086 035		0 - 29 999 997	- 52 895 438	122 604 984	1 314 795 585

Les capitaux propres de COFACE SA s'élèvent à 1 314 795 585 euros.

Les primes liées au capital comprennent des primes d'apports, des primes d'émissions (dont 471 744 696 euros de primes indisponibles) et des bons d'émission d'action pour 15 725 euros.

Conformément à la décision de l'AGO du 16 mai 2018, le résultat 2017 a été affecté en report à nouveau. Un dividende de 0,34 euro par action (hors actions propres) a été versé le 28 mai 2018 représentant un total de 52 895 438 euros.

Le conseil d'administration a décidé le 24 octobre 2018 de l'annulation des 3 348 971 actions rachetées dans le cadre du programme lancé en février 2018. Cette destruction a entraîné une diminution des autres réserves pour 23 302 055 euros correspondant à la différence à la valeur nominale des actions et la valeur moyenne de rachat des actions.

4.2.2 Composition du capital

	31/12/18		31/12/17	
Actionnaires				
Marché Financier et divers	55,9 %	86 062 884	58,2 %	91 507 278
Natixis	42,1 %	64 853 881	41,2 %	64 853 881
Fonds Salariés du Groupe	0,2 %	382 256	0,2 %	376 537
Actions propres	1,7 %	2 600 240	0,3 %	510 536
COMPOSITION DU CAPITAL (en nb d'actions)		153 899 261		157 248 232
Valeur nominale (en euros)		2		2

4.2.3 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/17	Dotations	Reprises	31/12/18
Provision pour perte de change	0	324		324
Provision pour attribution gratuite d'actions	5 931	782	782	5 931

4.2.4 Dettes

(en milliers d'euros)	Jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/18	31/12/17
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	448 357			448 357	467 213
Billets de trésorerie : taux fixe précomptés	448 568			448 568	467 546
Intérêts négatifs courus BT	- 210			- 210	- 333
Autres emprunts obligataires	11 756		380 000	391 756	391 756
Obligations subordonnées	0		380 000	380 000	380 000
Intérêts courus	11 756			11 756	11 756
Emprunts et dettes financières diverses	- 2 434		150 000	147 566	175 559
Emprunt Coface (Cie Française d'assurance)	0		150 000	150 000	150 000
Intérêts courus sur emprunt Coface	201			201	201
Avance trésorerie Coface et intérêts courus	- 2 635			- 2 635	25 358
Fournisseurs et comptes rattachés	1 754			1 754	730
Dettes fiscales et sociales	1 608			1 608	4 584
Autres dettes	0			0	312
TOTAL DES DETTES	461 041		530 000	991 041	1 040 155

Après accord de la Banque de France le 6 novembre 2012, COFACE SA a émis le 13 novembre 2012 des billets de trésorerie pour 250 millions d'euros (à échéance 1 à 3 mois). Ce programme destiné à refinancer le portefeuille d'affacturage en Allemagne a été noté F1 et P2 par les agences de notation Fitch et Moody's.

Le montant levé est prêté intégralement à Coface Finanz au travers d'une convention de trésorerie et la totalité des frais engagés est refacturée.

Depuis le 28 juillet 2017, le programme, porté par Société Générale, s'élève à 600 millions d'euros au titre des billets de trésorerie et 100 millions d'euros au titre d'une ligne de crédit d'urgence, par l'intermédiaire de six banques. Au cours de l'année 2018, des billets de trésorerie ont été émis en USD. La répartition, à fin 2018 entre la partie euros et dollars US est respectivement 419 millions et 29 millions, soit un total contre valorisé en euros de 448 millions d'euros.

Depuis février 2016, les taux d'émission sur les billets de trésorerie sont négatifs.

Le 27 mars 2014, COFACE SA a émis une dette subordonnée, sous forme d'obligations, pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros), avec une échéance au 27 mars 2024 (10 ans) et un taux d'intérêt annuel de 4,125 %.

Les agences Moody's et Fitch ont reconfirmé les notes de solidité financière (IFS) du Groupe respectivement A2 le 8 juin et AA- le 29 août 2018 (perspective stable dans les deux cas).

En décembre 2014, COFACE SA a souscrit sur 10 ans, au taux de 2,30 %, un emprunt de 110 millions d'euros auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur pour l'acquisition

de Coface Ré, suivi en juin 2015, d'une deuxième tranche de 40 millions d'euros pour l'envoi de fonds complémentaires à Coface Ré (cf. note 4.1.2).

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » est principalement constitué de charges à payer sur les lignes de crédits non utilisées pour 875 milliers d'euros, des honoraires des commissaires aux comptes à hauteur de 661 milliers d'euros et des jetons de présence pour 250 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales sont composées des comptes courants des entités en intégration fiscale (Cogeri, Fimipar, Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et Cofinpar).

NOTE 5. ANALYSES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU RÉSULTAT (EN EUROS)

5.1 Résultat d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Produits d'exploitation	359	2 845
Frais de structuration sur Billets de Trésorerie	359	488
Autres produits	0	2 357
Charges d'exploitation	- 5 706	- 6 652
Autres achats et charges externes	- 3 783	- 2 599
Honoraires commissaires aux comptes	- 987	- 639
Autres honoraires	- 861	- 496
Informations financières	- 49	- 60
Refacturation charges de personnel et frais annexes Groupe	0	155
Frais de publicité légale	- 10	- 5
Frais bancaires	- 1	0
Frais et commissions sur prestations de services	- 1 799	- 1 475
Charges liées à l'émission de la dette subordonnée	- 2	- 2
Frais de réception	0	- 11
Redevance	- 75	- 67
Impôts, taxes et versements assimilés	- 140	0
Charges sociales	- 66	- 43
Charges sociales sur jetons de présence	- 66	- 43
Autres Charges	- 250	- 2 542
Jetons de présence	- 250	- 217
Charges liées à l'attribution gratuite d'actions	0	- 2 325
Dotations aux amortissements	- 1 467	- 1 467
Amortissement frais d'établissement	- 1 137	- 1 137
Amortissement frais liés à la dette subordonnée	- 330	- 330
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 5 347	- 3 807

Le poste « Honoraires commissaires aux comptes » pour 986 900 euros regroupe l'audit légal pour 958 milliers d'euros et 29 milliers d'euros pour les autres audits en cours.

Le poste « Autres honoraires » est constitué principalement par les honoraires juridiques, les prestations des agences de notation et les frais liés à la gestion des billets de trésorerie.

Le poste « Frais et commissions sur prestations de service » pour 1 798 909 euros correspond aux charges liées au capital contingent et à des projets stratégiques.

5.2 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Produits financiers	148 116	42 132
Revenus sur titres de participation	133 406	27 688
Dividende	133 406	27 688
Autres produits financiers	14 710	14 444
Intérêts liés au programme des BT et crédit syndiqué	99	- 74
Produits sur cautions	1 658	1 566
Intérêts sur prêt	12 953	12 953
Charges financières	- 21 288	- 20 020
Intérêts et charges assimilées	- 20 771	- 19 828
Charges et commissions liées au programme des BT	- 869	81
Intérêts sur emprunt obligataire	- 15 675	- 15 675
Intérêts sur emprunt	- 3 450	- 3 450
Intérêts sur avance trésorerie	- 15	- 24
Perte de change	- 2	0
Frais caution	- 760	- 760
Dotations aux amortissements	- 517	- 192
Amortissement prime de remboursement	- 517	- 192
RÉSULTAT FINANCIER	126 828	22 112

Nous retrouvons en produits financiers, les dividendes reçus de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur pour un montant de 133,4 millions d'euros et, pour 13 millions d'euros, les intérêts sur le prêt de 314 millions d'euros consenti à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

Les charges financières sont principalement composées des intérêts sur l'emprunt obligataire d'un montant de 380 millions d'euros et sur l'emprunt souscrit fin 2014 auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur d'un montant de 150 millions d'euros.

5.3 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9	514
Boni sur cession actions propres	0	350
Intérêts moratoires	9	163
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
Divers	0	0
	9	514

Le résultat exceptionnel est constitué des intérêts moratoires sur le remboursement obtenu de la taxe de 3 % sur les dividendes payée en 2016 et 2017.

5.4 Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Résultat comptable avant IS	121 489	18 819
Déductions :	- 133 730	- 30 176
◆ Dividende Coface Europe (régime mère/fille)	- 133 406	- 27 688
◆ Attribution Actions gratuites à refacturer	0	- 2 325
Intérêts moratoires :	0	- 163
◆ Écart de conversion actif	- 324	0
Réintégrations :	1 981	2 602
◆ Quote-part de frais 1 % s/dividende Groupe	1 334	277
◆ Charge attribution Actions gratuites	0	2 325
◆ Provision pour pertes de change	324	0
◆ Écart de conversion passif	322	0
Résultat fiscal	- 10 260	- 8 756
Impôts société (taux 33 1/3 %)	0	0
Taxe 3 % sur dividendes versés HG IF	0	1 999
Impôt Sociétés avant intégration fiscale	0	1 999
Charge nette des sociétés intégrées	1 116	- 2
Impôt sur les Sociétés (produit)	1 116	1 997

L'application de la convention d'intégration fiscale se traduit par un produit d'intégration de 1 115 937 euros sur l'exercice 2018, contre une charge de - 1 894 euros en 2017.

Le déficit reportable de COFACE SA antérieur à l'intégration fiscale est de 2 788 100 euros au titre de 2014.

5.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est disponible dans les états financiers consolidés du Groupe Coface au 31 décembre 2018, en note 35.

NOTE 6. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIÉES

Le tableau suivant présente l'ensemble des postes figurant au bilan et compte de résultat de COFACE SA relatif aux sociétés liées :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Bilan Actif	2 277 412	2 296 494
Participations dans entreprises liées	1 502 744	1 502 744
Créances rattachées aux participations	324 074	324 074
Compte courant Intégration fiscale	401	0
Compte courant Coface Finanz	447 911	466 921
Compte courant Coface Poland Factoring	207	189
Débiteurs divers	1 724	1 640
Disponibilités	351	901
Charges constatées d'avance	0	24
Bilan Passif	152 374	175 586
Emprunts et dettes financières diverses	150 481	175 559
Fournisseurs et comptes rattachés	0	27
Compte courant Intégration fiscale	1 893	0
Compte de résultat	142 498	80 334
Produits d'exploitation	0	520
Charges d'exploitation	- 157	- 38
Produits financiers	148 475	42 132
Charges financières	- 5 820	- 4 373

NOTE 7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Au 31 décembre 2018						
	Devise	Capital	Réserves et Report à nouveau	Quote-part du capital détenue	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés
					Brute	Nette	
(en euros)		En devises		en %	En euros		
Compagnie française pour le commerce extérieur 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	EUR	137 052 417	907 152 393	99,995 %	1 337 719 300	1 337 719 300	150 480 702
Coface Ré SA Rue Bellefontaine 18 1003 Lausanne - SUISSE	CHF	10 000 000	244 801 454	100 %	165 025 157	165 025 157	-

	Exercice 2018			
	Chiffre d'affaires	Bénéfice net ou perte	Dividendes encaissés ou comptabilisés par la Société	Taux de change 31/12/18
Compagnie française pour le commerce extérieur 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	1 078 261 625	62 776 981	133 405 987	
Coface Ré SA Rue Bellefontaine 18 1003 Lausanne - SUISSE	524 991 570	31 918 125	-	1,1269

4.5 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Création de SA SDGP 41 le 23 mars 2000 devenue Coface Holding SAS (AGE du 26 juillet 2007)

Nature des indications (en euros)	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	786 241 160	786 241 160	314 496 464	314 496 464	307 798 522
b) Nombre d'actions émises	157 248 232	157 248 232	157 248 232	157 248 232	153 899 261
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 642 322	992 028	2 269 291	2 844 892	358 946
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	- 1 677 741	72 977 514 ⁽²⁾	77 558 666	20 478 344	123 473 002
c) Impôt sur les bénéfices		- 1 730 821	517 871 ⁽³⁾	- 1 996 620	- 1 115 937
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	- 2 779 036	73 048 606	75 381 066	20 815 235	122 604 984
e) Bénéfices distribués	⁽¹⁾	66 617 140 ⁽²⁾	20 397 756 ⁽⁴⁾	53 290 817 ⁽⁵⁾	122 332 846 ⁽⁶⁾
<i>dont acompte sur dividendes</i>					
III - Résultat par action					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	- 0,01	0,48	0,49	0,14	0,81
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	- 0,02	0,46	0,48	0,13	0,80
c) Dividende versé à chaque action	0,00	0,42	0,13	0,34	0,79
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

(1) Au titre de 2014, un dividende exceptionnel de 0,48 € par action pris sur la prime d'émission soit 75 460 456 € a été attribué suite au vote de l'assemblée générale du 18 mai 2015.

(2) Au titre de 2015, à la suite de l'assemblée générale du 19 mai 2016, a été attribué aux actionnaires un versement de 75 312 210 € correspondant au bénéfice distribuable de 66 617 140 € augmenté du prélèvement de 8 695 070 € sur la prime d'émission, ce qui représente un versement de 0,48 € par action.

(3) Au titre de 2015 et 2016 le produit d'impôt vient du produit des sociétés intégrées fiscalement.

(4) Au titre de 2016, avait été soumis au vote de l'assemblée générale du 17 mai 2017 une distribution de 0,13 € par action soit 20 442 270 €, le versement hors actions propres a été de 20 397 756 €.

(5) Au titre de 2017, a été soumise au vote de l'assemblée générale du 16 mai 2018 une distribution de 0,34 € par action soit 53 290 817 €.

(6) En 2018, il sera soumis au vote de l'assemblée générale du 16 mai 2019, une distribution de 0,79 € par action soit 122 332 846 €.

4.6 AUTRES INFORMATIONS

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, le tableau ci-dessous présente les délais de paiement des fournisseurs de COFACE SA faisant apparaître les factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Délai de paiement des fournisseurs					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	1	1	0	13	
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Montant total des factures concernées TTC	2,5	1,7	0,0	98,0	102,2
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,01 %	0,01 %	0,00 %	0,53 %	0,55 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Aucune facture exclue de ces tableaux relative à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées.					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement est à 30 jours					

Il n'y a aucune facture émise non réglées à la date de clôture de l'exercice pour le compte de COFACE S.A.